

REPUBLIQUE DU NIGER



*Fraternité – Travail – Progrès*

-----  
CABINET DU PREMIER MINISTRE

-----  
CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT  
POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

-----  
SECRETARIAT EXECUTIF

PLAIDOYER POUR LA PROMOTION DES MODES DE CONSOMMATION ET  
DE PRODUCTION DURABLES (MCPD) AU NIGER



ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
**la francophonie**

*Juillet 2013*

## Table de matière

<i>Sigles et abréviations</i>	<u>1</u>
<i>Introduction</i>	<u>2</u>
<i>1. Les objectifs</i>	<u>3</u>
<i>2. Les cibles</i>	<u>3</u>
<i>3. Les alliés, structures d'appui</i>	<u>3</u>
<i>4. Les outils</i>	<u>4</u>
<i>5. Les messages</i>	<u>4</u>
5.1. Les messages aux décideurs	<u>4</u>
5.2. Les messages destinés aux consommateurs et producteurs	<u>10</u>
<i>6. Les instruments de promotion des MCPD</i>	<u>12</u>
<i>7. Les parties prenantes et leurs rôles</i>	<u>12</u>
<i>8. Plan de communication et de plaidoyer</i>	<u>15</u>

## Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Modes de Consommation et de Production non Durables au Niger</i>	<u>5</u>
<i>Tableau 2 : Les messages destinés aux consommateurs et producteurs</i>	<u>10</u>
<i>Tableau 3 : Plan de communication et de plaidoyer</i>	<u>15</u>

## **Sigles et abréviations**

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest

CILSS : Comité permanent inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel

CESOC : Conseil Economique, Social et Culturel

CNEDD : Conseil National de l’Environnement pour un Développement Durable

CPD : Consommation et Production Durable

ENBC : Enquêtes Nationales sur le Budget et la Consommation

IECC : Information, Education, Changement de Comportements

INS : Institut National de la Statistique

MCPD : Modes de Consommation et de Production non Durables au Niger

OIF : Organisation International de la Francophonie

ONG : Organisation Non Gouvernemental

PDES : Plan de Développement Economique et Social

PNEDD : Plan National de l’Environnement pour un Développement Durable,

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PNUE : Programme des Nations Unies pour l’Environnement

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

RGP/H : Recensement Général de la Population et de l’Habitat

SE-CNEDD : Secrétariat Exécutif du Conseil National de l’Environnement pour un  
Développement Durable

SDDCI : Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive

SDR : Stratégie de Développement Rural

SDRP : Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté

SNDD : Stratégie Nationale de Développement Durable

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

## Introduction

La Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (Sommet de la Terre, Rio de Janeiro, 1992), a été marquée notamment par l'adoption des trois conventions portant sur :

- ✓ la diversité biologique,
- ✓ les changements climatiques,
- ✓ et la lutte contre la désertification.

En 2012, célébrant les deux décennies du Sommet de la terre (Rio+20), les plus hauts dirigeants du monde entier ont reconnu et réitéré que les modes de consommation et de production actuels ne sont pas viables, par conséquent non durables. Comment pourrait-il en être autrement, en privilégiant la vision qu'a le Ministère de l'Environnement norvégien du concept de consommation et production durables qu'il définit comme «... l'utilisation de services et de produits qui répondent à des besoins essentiels et qui contribuent à améliorer la qualité de la vie tout en réduisant au minimum les quantités de ressources naturelles et de matières toxiques utilisées, ainsi que les quantités de déchets et de polluants rejetés tout au long du cycle de vie du service ou du produit de sorte que les besoins des générations futures puissent être satisfaits » (Ministère de l'environnement norvégien 1994).

Pour être en phase avec l'actualité et surtout marquer son adhésion au processus lié aux modes de consommation et de production durable, le Niger a organisé du 09 au 11 mai 2013, une revue par les pairs de la Stratégie Nationale sur le Développement Durable (SNDD) formée à l'époque par la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP), la Stratégie de Développement Rural (SDR) et le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable, (PNEDD). Des conclusions et recommandations issues de cette revue, figurent l'élaboration d'un plan décennal sur les MCPD d'une part, et son intégration dans le futur cadre fédérateur de l'ensemble des politiques et stratégies sectorielles de développement, d'autre part.

L'adoption de modes de consommation et de production durables est une des réponses clés aux questions de protection de l'environnement et à l'amélioration du bien-être humain à travers un développement durable.

C'est pourquoi, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Renaissance du Président de la République, Chef de l'Etat, le Gouvernement s'est lancé dans un processus de planification à moyen et long terme comprenant le Plan de Développement Economique et Social (PDES) et la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI), cadres appropriés à la promotion des bonnes pratiques MCPD au Niger. Pour rendre effective cette promotion, il faut parvenir à mobiliser tous les acteurs. L'ampleur que requiert cette tâche recommande ce faire, il est de coutume et c'est le cas au Niger de s'appuyer sur un document de plaidoyer car l'intégration des MCPD dans les politiques, stratégies, programmes et projets ne peut être possible sans une stratégie de plaidoyer bien définie.

En tant que "processus de gestion de l'information et des connaissances de façon stratégique afin de changer et/ou d'influencer les politiques et les pratiques qui affectent la vie des personnes, en particulier des personnes défavorisées", le plaidoyer permettra aux leaders politiques, aux décideurs, à la société civile et aux populations de cerner :

- ✓ la problématique des Modes de Consommation et Production non Durables;
- ✓ l'impact des modes non durables au triple plan social, économique et environnemental;
- ✓ les bénéfices d'une Consommation et Production Durable (CPD).

Le présent document de plaidoyer présente d'abord les objectifs, ensuite il cible les grands groupes de consommateurs à influencer, puis il répertorie les alliés et les outils et fait un

focus sur les messages adressés aux acteurs principaux de la chaîne des consommateurs et producteurs. Enfin, il procède à l'identification des instruments de promotion des MCPD et les parties prenantes.

Par ailleurs, un plan de communication et de plaidoyer complète le document.

## **1. Les objectifs**

Les objectifs poursuivis par le plaidoyer s'articulent en plusieurs volets :

- ✓ Obtenir une large adhésion des parties prenantes pour la promotion de MCPD ;
- ✓ Obtenir un soutien politique, financier et technique des décideurs politiques ;
- ✓ Bénéficier de l'expertise technique des partenaires, des organisations non gouvernementales, des instituts de recherche, etc. ;
- ✓ Consolider la coopération avec les PTF et obtenir d'eux l'intégration des CPD dans leur politique et dans leur enveloppe financière ;
- ✓ Obtenir l'intégration des actions sur MCPD dans la SDDCI.

## **2. Les cibles**

Différents acteurs interviennent dans les chaînes de consommation et de production de manière directe ou indirecte. Ces acteurs peuvent jouer un rôle important dans la promotion des CPD et, à cet effet, ils sont des cibles potentielles à influencer.

Au niveau des institutions nationales, les cibles sont entre autres :

- ✓ le Gouvernement;
- ✓ les services rattachés du Cabinet de la Présidence et de la Primature ;
- ✓ l'Assemblée Nationale ;
- ✓ les Ministères ;
- ✓ les projets et programmes du secteur de l'environnement ;
- ✓ les Conseils municipaux et régionaux.

Au niveau de la société civile, consommateurs et producteurs :

- ✓ les communautés de base ;
- ✓ les agriculteurs, les industriels, les artisans, les transporteurs, les entrepreneurs, les opérateurs économiques, les éleveurs, etc. ;
- ✓ les associations de défense des consommateurs (Ligue des Consommateurs, etc.) ;
- ✓ les groupements et associations des femmes.

Au niveau des ONG:

- ✓ les ONG et associations intervenant dans le secteur de l'environnement, du développement et du social.

## **3. Les alliés, structures d'appui**

Les institutions et organismes ci-dessous peuvent également être des alliés forts dans la promotion des MCPD :

- ✓ le Conseil Economique, Social et Culturel (CESOC) ;
- ✓ les partis politiques ;
- ✓ le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD)
- ✓ le Ministère du Plan de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire ;
- ✓ le Ministère de la Santé Publique ;

- ✓ le Ministère des Enseignements Moyen et Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- ✓ le Ministère de l'Education Nationale, l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales ;
- ✓ le Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information ;
- ✓ le Ministère de la Justice ;
- ✓ l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- ✓ la Direction Générale de la Prospective et de l'Evaluation du Ministère du Plan de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire en charge la conduite de l'élaboration de la SDDCI ;
- ✓ les Projets et Programmes de développement rattachés aux différents ministères
- ✓ les communautés de base ;
- ✓ les établissements de l'artisanat : village artisanal, tannerie, ... ;
- ✓ les groupements des femmes et des jeunes ;
- ✓ les chefs coutumiers et religieux ;
- ✓ les importateurs et exportateurs
- ✓ la presse (médias publics et privés).

#### 4. Les outils

Il existe de nombreux outils de communication pertinents pour mener une stratégie de plaidoyer efficace. Parmi ceux-ci, retenons les: dossiers de presse, les bulletins d'information, télévision et radio, les articles de presse, les communiqués de presse, les spectacles (théâtre, sketches), les leaders d'opinion (artistes et autres célébrités), les réseaux sociaux, les visites de projet, les ateliers, les séminaires, les affiches, les dépliants, IECC, etc.

Ces outils pourront être utilisés selon le groupe cible et le message à communiquer.

Pour les institutions gouvernementales, les éléments suivants pourront servir de porte d'entrée et outils de promotion des MCPD.

- ✓ **Séminaires**
  - Gouvernemental ;
  - Autorités décentralisées.
- ✓ **Sessions de certaines hautes institutions de l'Etat sur les MCPD**
  - Parlementaires ;
  - Conseillers du CESOC ;
  - Conseil Supérieur de la Communication.
- ✓ **Ateliers de sensibilisation décentralisés**
  - Collectivités territoriales

#### 5. Les messages

Deux types de messages se prêtent à la promotion des MCPD : le message destiné aux décideurs (Gouvernement, Parlement) et ceux destinés aux autres cibles.

##### 5.1. Les messages aux décideurs

La mauvaise gestion des ressources en eau, des forêts, des terres, et les achats publics non durables, etc. constituent des modes de consommation et de production non durables, très nuisibles à l'environnement, à l'économie, à la santé et au bien-être des populations.

Les modes non durables font légion dans les différents secteurs de consommation et de production au Niger. Ce faisant, ces pratiques aggravent davantage le niveau de pauvreté des populations dont les Enquêtes Nationales sur le Budget et la Consommation des ménages (ENBC, 2008) révèlent que l'incidence de la pauvreté globale est de 59,5%.

En milieu rural, cadre-le plus concerné par le cercle vicieux de la pauvreté, les communautés n'ont d'autres ressources que celles offertes par la nature. Malheureusement, avec le croît démographique galopant passant de 3,3% (RGP/H, 2001) à 3,9% (RGP/H, 2012), la pression est forte et la dégradation des ressources naturelles en serait encore plus accentuée si rien n'est fait.

En effet, il ne peut y avoir une réduction durable de la pauvreté sans une amélioration de la gestion environnementale. C'est pourquoi, il est certain qu'aujourd'hui, il existe un besoin réel de réduire les impacts des habitudes de consommation et de styles de vie sur la société et les ressources pour assurer la disponibilité équitable des ressources pour tous dans le monde.

Des modes de vie et de travail durables sont indispensables si l'on veut vaincre la pauvreté, préserver et protéger le capital de ressources naturelles, condition de toute vie.

Les mauvaises habitudes de consommation néfastes sur la société et sur les ressources ne garantissent pas à la population du monde entier un accès équitable aux ressources et ne contribuent pas à une action citoyenne responsable.

Au Niger, le bilan sur les modes de consommation et de production durables est loin d'être satisfaisant.

Le tableau ci-dessous met en exergue quelques pratiques non durables parmi tant d'autres.

**Tableau 1 : Modes de Consommation et de Production non Durables au Niger**

Secteurs/Sous-secteurs	Pratiques non durables et constats
<b>Agriculture</b>	Faible valorisation des résultats de la recherche agronomique ; Financement déficient du secteur privé ; Faible niveau de vulgarisation des variétés adaptées à la sécheresse ; Pratique de culture extensive sur sols marginaux ; Morcellement des exploitations agricoles ; Commercialisation de produits phytosanitaires non contrôlés ; Disparition des cours d'eau ; Utilisation de déchets domestiques comme fertilisants ; Ensablement des ouvrages hydro agricoles ; Relâchement de l'appui conseil ; Mauvaises techniques culturales ;
<b>Environnement</b>	Exploitation incontrôlée des ressources forestières ; Coupe abusive du bois vert ; Utilisation abusive de la biomasse ligneuse comme source d'énergie ; Surpâturage ; Extension des zones de culture au détriment des ressources forestières ; Feux de brousse et culture sur brûlis ; Faible connaissance des potentialités forestières ; Fête de tabaski (utilisation massive de bois de chauffe) ; Non-respect de l'intégrité des forêts classées et périmètres de reboisement ;
<b>Ressources halieutiques</b>	Destruction des zones de fraie ; Utilisation d'engins de pêche prohibés ; Colonisation des points d'eau par les plantes envahissantes ; Faible maîtrise des filières de commercialisation du poisson ;
<b>Faune et aire protégées</b>	Braconnage et Feux de brousse ; Faible application de la législation nationale ; Occupation anarchiques des parcs et réserves ; Pâturage illégal ;
<b>Energie</b>	Forte consommation de la biomasse ligneuse ;

Secteurs/Sous-secteurs	Pratiques non durables et constats
	Dépendance énergétique du pays (électricité importée à 58%) ; Faible valorisation des sources d'énergie existantes : charbon, énergie solaire, hydroélectricité, ...
<b>Élevage</b>	Feux de brousse, ramassage abusif de paille ; Surpâturage ; Divagation des animaux ; Prolifération des espèces non appréciées dans les zones de pâturages ; Mauvais maillage des points d'eau ; Couverture vaccinale faible ou insuffisante ; Conflits interprofessionnels ; Exportation sur pied du bétail ;
<b>Eau potable</b>	Manque d'entretien des infrastructures ; Gaspillage de la ressource (déperditions importantes d'eau dans les réseaux AEP : adduction, traitement, stockage et distribution) ; Pollution des cours d'eau ;
<b>Hygiène et assainissement</b>	Mauvaise gestion des déchets domestiques ; Petit élevage de concession ; Absence de systèmes organisés d'évacuation des ordures ménagères ; Dépotoirs et décharges sauvages ; Latrines non couvertes ; Absence d'infrastructure d'évacuation des eaux usées ; Gestion déficiente des caniveaux ; Rejets importants autorisés d'eaux usées ; Installation d'infrastructures sans canaux d'évacuation des eaux usées ;
<b>Cadre de vie, logement, habitat</b>	Morcellement des réserves foncières ; Lotissements sauvages ; Non-respect des espaces verts ; Installation anarchiques des étalages, kiosks, boutiques, etc. Insalubrité ; Élevage urbain ; Aménagement de pistes latéritiques dans les centres urbains ; Non-respect des infrastructures et équipement public.
<b>Mines et industries</b>	Pollution de l'air ; Pollution des eaux de surface ; Pollution des nappes (Utilisation du cyanure et du mercure sur les sites de production) ; Faible valorisation nationale des produits miniers ; Destruction de l'habitat de la faune ; Destruction du couvert végétal aux environs des sites ; Développement anarchique de l'orpaillage ;
<b>Transports</b>	Croissance rapide du parc automobile surtout issu de secondes mains ; Aménagement de piste latéritique dans les centres urbains ; Non-respect des cahiers des charges dans l'exécution des travaux.

Les impacts de ces modes s'affirment au niveau social, économique et environnemental.

✓ **Sur le plan social,**

○ **Santé.**

Les pollutions par les matières radioactives, le soufre, les nitrates, les pesticides et les métaux lourds (plombs, mercure, etc.), issus des activités humaines, provoquent selon les concentrations des maladies du simple trouble à l'empoisonnement voire des cas de cancers dans les zones d'extraction.

Les maladies hydriques se propagent rapidement du fait de l'absence de bonnes conditions d'hygiène, de réseaux d'assainissement et de systèmes de traitements des eaux : les pollutions sont transportées par ruissellement ou par infiltration dans des sources d'eau douce, contaminant ainsi l'eau potable et les aliments.



- **L'éducation.**

Les problèmes de santé (paludisme, maladies hydriques, maladies respiratoires) font que beaucoup d'élèves s'absentent involontairement des cours. Les absences chroniques ont un impact sur le niveau des élèves et le taux de réussite. Si certains vident les classes à cause de l'insécurité alimentaire qui sévit dans leur terroir, d'autres par contre les désertent pour s'adonner aux activités de petit commerce ou d'orpaillage. Ce phénomène est très développé respectivement le long de la frontière du Nigéria et dans les zones d'orpaillage. . A ce phénomène s'ajoute l'attitude non moins fâcheuse de certains parents. Ces derniers, observent dans un silence encourageant, l'absentéisme de leurs enfants qu'ils considèrent comme une main d'œuvre pour les travaux champêtres, la recherche de la paille, de l'eau et du bois de chauffe pour la famille.

- **La sécurité alimentaire.**

La récurrence des sécheresses, l'épuisement et la raréfaction des ressources naturelles accentuent les crises alimentaires que connaît épisodiquement le Niger. Ces crises pourraient causer à moyen ou à long terme un handicap majeur pour la croissance économique soutenue envisagée par les autorités. C'est pourquoi, « l'initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens (i3N) » est à saluer et à soutenir.

- **Augmentation des flux migratoires.**

La migration des isohyètes du Nord vers le Sud du pays est mise en exergue par les différentes études scientifiques, Cette régression, maintenue sur plusieurs décennies, a pour corollaire la perte des terres et des pâturages, la raréfaction de l'eau, etc. Ce phénomène pousse les populations du Nord, agriculteurs et éleveurs, à migrer continuellement vers de nouveaux espaces plus propices au Sud pour satisfaire leurs besoins, entraînant d'emblée des pressions multiformes sur ces espaces.

- **Conflits sociaux.**

Les conflits agriculteurs-éleveurs, tout comme ceux entre autochtones et allochtones, et également ceux opposant hommes et faune sont fréquents au Niger. Ils sont dus en partie à la mauvaise gestion de l'utilisation des ressources naturelles notamment les espaces pastoraux et agricoles pour la satisfaction des besoins des différents groupes exacerbée par les modes de consommation et de production non durables.

- **Bénéfices des Modes de Consommation et de Production Durables**

La promotion des MCPD et leur adoption dans les habitudes quotidiennes, les politiques et stratégies, les lois, les projets programmes, etc. permettront :

- ✓ **Sur le plan socio-économique de :**

- Assurer et améliorer la santé des populations par un bien être social et une forte réduction des maladies infectieuses ;
- Améliorer le cadre de vie des populations ;
- Stimuler la recherche de l'autosuffisance alimentaire et garantir une sécurité alimentaire grâce à des systèmes de production adaptés, préservant les ressources et permettant de récolter plus ;
- Réduire sinon éviter les conflits sociaux dus à l'utilisation commune des ressources naturelles par différents acteurs (agriculteurs et pasteurs, homme-faune) à travers la bonne gestion de ces ressources grâce à la promotion des MCPD, créer les conditions d'une croissance économique durable et donc un développement durable. En effet, les modes de consommation et de production durables pourraient, comme c'est le cas dans plusieurs autres pays, soutenir

l'économie du Niger, engendrer une croissance par la création de valeurs ajoutées, et garantir même une durabilité à cette croissance.

✓ **Sur le plan environnemental de :**

- Réduire l'épuisement des ressources naturelles voire, augmenter quantitativement et qualitativement leur disponibilité ;
- Freiner la désertification ;
- Réduire les pollutions et en améliorer leur gestion ;
- Eviter une catastrophe écologique à long terme ;
- Mieux contrôler l'importation des produits ;
- Renforcer la législation sur la gestion des déchets ;
- Assurer des mécanismes de gestion intégrée des déchets.

✓ **Actions**

Face à cette situation, des actions concrètes s'imposent. Il s'agira particulièrement de promouvoir les Modes de Consommation et de Production Durables dans les différents secteurs de consommation, de production et de service au Niger.

○ ***Au niveau de l'Agriculture***

Les actions suivantes peuvent être développées :

- la gestion durable et intégrée des ressources en eau;
- La gestion durable des terres (à travers l'utilisation accrue de la fumure organique, la pratique de la jachère, celle des actions de Conservations des Eaux des Sols - Défenses et Restauration des sols (CES/DRS);
- la promotion d'une agriculture verte ;
- la modernisation de l'agriculture ;
- la gestion de la fertilité des sols ;
- la protection des cultures ;
- la gestion des écosystèmes fluviaux

○ ***Concernant l'Elevage***

Les actions suivantes peuvent être développées :

- le développement d'un élevage intensif et durable ;
- la délimitation et la préservation des zones à vocation pastorale et les espaces pastoraux stratégiques ;
- la réglementation de la transhumance (conditions de mobilité du bétail) ;
- la valorisation des déchets et des sous-produits de la transformation ;
- le développement des cultures fourragères ;
- la transformation des produits issus de l'élevage.

○ ***En ce qui concerne la Foresterie***

Les actions suivantes peuvent être développées :

- le développement de la surveillance et du contrôle des ressources forestières et fauniques ;
- l'organisation et la responsabilisation des acteurs et secteurs utilisant les ressources naturelles ;
- le renforcement de la coopération sous régionale, internationale et la promotion de la gestion concertée des ressources transfrontalières ;
- la promotion de la gestion des feux de brousse en milieu rural ;
- la promotion des techniques et technologies d'économie de bois énergie ;
- le renforcement des actions de reforestation et de protection de l'habitat de la faune ;

- la capitalisation des acquis et l'amélioration des connaissances en matière de gestion durable des ressources.

○ ***Pour le secteur Energie***

Les actions suivantes peuvent être développées :

- la poursuite des actions d'information et de sensibilisation sur l'utilisation rationnelle et durable de l'énergie ;
- la promotion des foyers améliorés, réchaud à gaz ;
- la substitution du bois-énergie par d'autres formes d'énergies : Energies Renouvelables, résidus agricoles, le gaz butane, etc. ;
- l'amélioration du rendement de la carbonisation ;
- la valorisation à grande échelle des déchets agro-industriels pour la production de charbon utilisable en lieu et place du charbon de bois ;
- la promotion des technologies améliorées de production de l'énergie domestiques : chauffe-eaux solaires, digesteur anaérobie pour la production de biogaz ;
- la promotion des technologies de faible consommation : utilisation des lampes basse consommation dans les bâtiments publics à usage de bureaux, achat de climatiseurs/split efficaces et équipés d'horloges.

○ ***Concernant les Mines***

Les actions suivantes peuvent être développées :

- l'organisation de campagnes intenses de sensibilisation des artisans sur les risques et dangers associés à l'utilisation et à la manipulation sans protection ni précaution du mercure et du cyanure ;
- la mise en place effective sur les sites d'orpaillage de petites unités n'utilisant pas de produits chimiques et l'augmentation de leur capacité de traitement de minerai et de récupération d'or ;
- l'implication des bénéficiaires d'autorisation d'exploitation artisanale de l'or et les responsables de site d'orpaillage dans la lutte contre l'utilisation anarchique du mercure et le traitement du minerai en dehors des zones prévues à cet effet sur le site ;
- la réglementation de la vente, l'achat, le transport et l'utilisation du mercure sur l'ensemble des sites d'orpaillage en activité ;
- la mise en place d'un mécanisme participatif (société, Etat, collectivités décentralisées, communautés locales) de gestion des déchets des sites uranifères ;
- la systématisation et le suivi effectif des Etudes d'Impacts Environnementaux.

○ ***Pour ce qui est du secteur Transport***

Les actions suivantes peuvent être développées :

- la promotion d'un transport durable et en privilégiant les transports publics ;
- le contrôle de la qualité du carburant ;
- la promotion des carburants à faible teneur en soufre ;
- la promotion de l'équipement des véhicules en pot catalytique ;
- l'amélioration du parc automobile ;
- la limitation de l'âge des véhicules à l'importation.

○ ***Au niveau de l'Urbanisme et Habitat***

Les actions suivantes peuvent être développées :

- la promotion du logement décent pour tous, économes en énergie, en ciment, bois et valorisant les matériaux locaux ;
- l'accès aux services urbains de base ;
- le renforcement des capacités des collectivités territoriales en maîtrise d'ouvrage et de gestion urbaine;
- la gestion foncière durable ;
- la gestion de la mobilité urbaine.

○ **Sur le plan de l'Hydraulique**

Les actions suivantes peuvent être développées :

- l'identification et l'application de techniques efficaces d'irrigation : promotion du goutte à goutte ou de l'irrigation par aspersion par exemple ;
- l'irrigation d'appoint ;
- l'adoption de bonnes pratiques agricoles permettant de réduire l'ensablement des plans et cours d'eau ainsi que leur pollution ;
- le suivi efficace des ouvrages de mobilisation et de stockage d'eau ;
- la poursuite de la mise en œuvre effective de la GIRE sur toute l'étendue du territoire national ;
- l'information/sensibilisation des acteurs sur les conséquences de la pollution des eaux du fleuve et des cours d'eau.

○ **Concernant l'Assainissement**

Les actions suivantes peuvent être développées :

- l'élaboration de schéma de gestion des déchets dans les grandes villes et celles secondaires ;
- la mise en œuvre effective de la stratégie nationale de l'Assainissement ;
- la valorisation de certaines catégories de déchets.

Les actions ci-dessous énumérées devraient contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et à l'amélioration des conditions de vie des populations.

## 5.2. Les messages destinés aux consommateurs et producteurs

Les idées de message suivantes pourraient être développées :

**Tableau 2 : Les messages destinés aux consommateurs et producteurs**

Secteurs/Sous-secteurs	Pratiques durables	Actions phares
Agriculture	Aménagements hydro agricoles	Choix raisonné des spéculations culturales en fonction des types des sols Utilisation de semences améliorées Adoption de systèmes culturaux comme la rotation et l'assolement
	Cultures de contre-saison	Plantation de haie vive, intégration dans l'assolement en faveur des cultures pluviales, techniques d'irrigation économe d'eau, réseau californien, système traditionnel d'irrigation gravitaire
	Collecte des eaux de ruissellement	Installation d'ouvrages de retenue et/ou d'épandage des eaux, actions de défense et restauration des sols agricoles et pastoraux
	Promotion des Technologies propres d'exhaure de l'eau	Utilisation d'énergie animale, utilisation d'énergie solaire et hydrique
	Techniques culturales et de fertilisation des sols	Utilisation d'engrais organique, intégration élevage agriculture, fabrication de compost, associations culturales, méthode Zaï

Secteurs/Sous-secteurs	Pratiques durables	Actions phares
	Systèmes d'alerte précoce	Mise en place d'organes villageois de veille
	Utilisation de semences améliorées	Appui à des multiplicateurs privés, recherches par les institutions
	Conservation des récoltes	Installation de comptoirs/hangars de conservation, mise en place des récoltes sur des abris
<b>Environnement</b>	Gestion durable des terres et actions de lutte contre la désertification	Mise en œuvre d'un cadre stratégique en matière de GDT, réhabilitation des terres dégradées, reboisements communautaires, installation de bandes pare-feu, sensibilisation et information, organisation des journées nationales et internationales, évaluation environnementale et étude d'impact ; surveillance environnementale et suivi écologique.
	Gestion durable des forêts naturelle	Concessions forestières villageoises, marchés ruraux de bois, stratégie énergie domestique, plans d'aménagement et de gestion, dotation de statuts particuliers
	Promotion de la foresterie communautaire et privées et des filières économiques	Mise en place de forêts intercommunautaires, adoption de règles communes de gestion, mesures incitatives juridiques, organisation des marchés ruraux, semis directs de rôniers et de doumiers, comptoirs de feuilles de palmier et de gomme
	Promotion des productions forestières non ligneuses	Politique forestière en matière de produits forestiers non ligneux, organisation des marchés, consommation encouragée Valorisation de plantes alimentaires et médicinales (élaboration d'instruments juridiques pour la protection des connaissances)
<b>Ressources halieutiques</b>	Opérations d'empoisonnement des mares et barrages	Désensablement des points d'eau Lutte contre les plantes envahissantes (jacinthe, typha.) Organisation des pêcheurs et des mareyeurs Formation des groupements des pêcheurs, mise en défens des mares, fêtes traditionnelles des pêcheurs Promotion de la consommation de poisson
<b>Faune et aire protégées</b>	Création de concessions de chasse	Mise en place de cahiers de charge
	Aménagement de la faune	Mise en place des structures communautaires de cogestion Plans d'aménagement et de gestion Suivi des habitats et des espèces fauniques Inventaires et dénombrements Ouverture officielle de la chasse Plans de gestion et d'aménagement
	Développement d'initiatives d'écotourisme	Organisation de vols charter Pistes de randonnées Construction de gîtes Elevage non conventionnel
<b>Energie</b>	Utilisation de sources d'énergie renouvelable	Electrification rurale photovoltaïque Valorisation du potentiel local de sources d'énergie alternatif au bois (biogaz, gaz, charbon minéral, solaire) Concentration thermique
	Promotion des mesures d'économie de bois	Vulgarisation de foyers améliorés Promotion de l'utilisation du charbon minéral
<b>Elevage</b>	Transhumance	Décision CEDEAO sur la libre circulation Exigence de carnets de santé
	Intensification de la production animale	Embouche à cycle court Insémination artificielle Cultures fourragères Intensification de l'élevage Développement des cultures fourragères et techniques de fabrication bloc à l'urée

Secteurs/Sous-secteurs	Pratiques durables	Actions phares
		Production de blocs alimentaires concentrés Parcs et couloirs de vaccination Balisage d'enclaves pastorales
	Transformation et conservation des produits agropastoraux	Industries de transformation Abattoirs modernes
	Enrichissement des parcours	Ensemencement des graminées Mise en défens des terres récupérées
<b>Eau potable</b>	Gestion intégrée des ressources en eau	Approche systémique de gestion des eaux Hydraulique villageoise et urbaine Hydraulique pastorale Gestion des infrastructures hydrauliques Traitement des eaux Epuración biologique par la jacinthe d'eau
<b>Hygiène et assainissement</b>	Installation d'infrastructures collectives et familiales d'assainissement	Installation des Toilettes publiques dans les centre urbains et au niveau des marchés ; Promotion de l'utilisation des latrines Equipement des établissements humains en infrastructure d'assainissement et d'évacuation des eaux.
	Prévention contre les maladies liées à l'eau	Campagnes de lutte contre le paludisme Traitement des eaux stagnantes Distribution de moustiquaires imprégnées Sensibilisation et informations
<b>Cadre de vie, logement, habitat</b>	Amélioration du cadre de vie urbain	Aménagement d'espaces verts urbains et périurbains Plantations d'alignement et d'ombrage Construction de bâtiments éco énergétiques
	Gestion durable des déchets urbains	Organisation des voiries et gestion des déchets Promotion des produits de recyclage (transformations artisanales)
	Amélioration de l'architecture	Construction sans bois Construction verte "Abou" avec utilisation presque exclusive de matériaux locaux Logements sociaux
<b>Mines et industries</b>	Promotion de systèmes d'exploitation propres	Institutionnalisation des PGES et de la certification environnementale et sociale Elaboration de politiques environnementales
<b>Transports</b>	Développement important du parc automobile	Mise en place de mesures environnementales Privatisation du secteur : développement du transport en commun (bus)

## 6. Les instruments de promotion des MCPD

- ✓ le cadre législatif et réglementaire ;
- ✓ le cadre institutionnel ;
- ✓ les politiques et stratégies : la SDDCI ;
- ✓ les programmes et projets ;
- ✓ les cadres de concertation ;
- ✓ les conseils régionaux et municipaux.

## 7. Les parties prenantes et leurs rôles

Pour une mise en œuvre réelle des MCPD, les acteurs suivants doivent être impliqués avec des rôles bien définis :

### ✓ L'Etat

Il est le garant de la mise en œuvre de la politique de promotion des MCPD, de l'intégration des MCPD aussi bien dans les politiques et stratégies qu'au triple plan institutionnel, législatif et réglementaire. En effet, il devra veiller à la prise en compte des MCPD dans les projets et

programmes à travers l'élaboration de plans sectoriels d'intégration des MCPD et d'un mécanisme d'évaluation et de suivi adéquats.

#### ✓ **Les Collectivités Territoriales**

Le Niger est engagé dans un processus de communalisation intégrale, où les Collectivités Territoriales sont des actrices clés dans les actions de l'Etat. Il convient de les responsabiliser quant à l'intégration des MCPD dans les actions de développement. Elles pourraient ainsi faire la promotion des MCPD dans les différents secteurs de production au niveau local, dans les projets et programmes régionaux, et surtout dans leurs propres activités, politiques et stratégies.

#### ✓ **Les ONG**

Elles constituent un maillon fort dans le développement socio-économique du pays où leur contribution est très remarquable. Au vu de leur influence, de leurs actions, il serait opportun de les associer dans la promotion des MCPD.

Les ONG devraient donc non seulement intégrer les MCPD dans leurs activités, mais aussi faire leur promotion auprès des communautés locales, groupements ou associations qu'elles soutiennent.

#### ✓ **Les Associations et Groupements des femmes et des jeunes**

Ils doivent intégrer les MCPD dans leurs activités et en faire la promotion dans leur milieu par la sensibilisation de leurs membres.

#### ✓ **Le Secteur privé**

En tant que secteur de production, de consommation et de service, il devra cerner sa responsabilité sociétale par rapport aux MCPD et en faire leur promotion. Le secteur privé devrait s'approprier la problématique des MCPD et donc, faire la promotion des MCPD en son sein par la promotion des technologies propres, des Systèmes de Management de l'Environnement et Evaluations environnementales.

#### ✓ **Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)**

Les PTF peuvent jouer un rôle clé en finançant les actions de promotion des MCPD et en encourageant leur intégration dans les projets et programmes qu'ils financent.

#### ✓ **Les Centres de Recherche**

Il s'agira en particulier de promouvoir les MCPD par la Recherche&Développement. De même, les centres de recherche peuvent jouer un rôle capital dans la recherche et la vulgarisation des bonnes pratiques et modes durables.

#### ✓ **Les Organisations Régionales et Internationales**

Elles pourraient accompagner l'Etat dans la promotion des MCPD.

L'UEMOA, le CILSS, la CEDEAO, l'OIF sont des cadres de références et de collaboration probable avec d'autres pays dans le domaine des MCPD. Les institutions du système des Nations Unies (PNUE, PNUD) peuvent de même contribuer significativement à la promotion des MCPD.

#### **La Société Civile**

Elle constitue à la fois un groupe de pression sur l'Etat et un canal d'information et de sensibilisation des acteurs, et surtout de la population.

En intégrant les MCPD dans sa vision, elle pourrait jouer un rôle remarquable dans leur promotion.



### ✓ **La Population**

Elle reste la plus grande force en toute situation. Seule l'appropriation des MCPD par les populations donnerait véritablement de l'envergure aux actions de promotion des MCPD. Ainsi, il faudrait impliquer les populations dans les différentes actions, obtenir leur adhésion entière dans les stratégies de promotion des MCPD.

### ✓ **La presse et les médias**

En tant que groupe de pression, la presse, les médias et les communicateurs de façon générale servent de relais dans la diffusion à grande échelle des messages et permettent à travers leurs outils de toucher le maximum de publics cibles identifiés. Ils interpellent la conscience individuelle et collective sur les enjeux des modes non durables tout en faisant une large et permanente promotion des MCPD.



## 8. Plan de communication et de plaidoyer

**Tableau 3 : Plan de communication et de plaidoyer**

Objectifs	Activités	Groupes cibles	Indicateurs	Moyens d'évaluation	Structures responsables	Méthodes d'actions	Période d'exécution			
							2014	2015	2016	
Informer et sensibiliser les populations sur les modes non durables de consommation et leurs impacts sur l'environnement	Séminaire gouvernemental	Membres du Gouvernement	Nombre de séminaires gouvernementaux ;  Niveau de prise en compte des MCPD dans les politiques et stratégies sectorielles	Rapports disponibles	SE/CNED	Plaidoyer	X		X	
	Organisation de conférences de presse.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communautés</li> <li>- Ministères</li> <li>- Institutions</li> <li>- Structures privées</li> <li>- O.S.C.</li> <li>- P.T.F.</li> </ul>	Nombre de conférences de presse ;  Nombre de personnes touchées ;	Rapports disponibles Organes de presse écrite et audiovisuelle	SE/CNED	Reportages	X	X		
	Emissions et/ou jeux radiophoniques et émissions télévisuelles		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communautés</li> <li>- Ministères</li> <li>- Institutions</li> <li>- Structures privées</li> <li>- O.S.C.</li> <li>- P.T.F.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'émissions radiophoniques et appels téléphoniques, nombre d'émissions télévisuelles</li> <li>- Nombre de personnes touchées</li> <li>- Indice d'adoption de bonnes pratiques MCPD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Copies des émissions</li> <li>- Rapports disponibles</li> </ul>	SE/CNED	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emissions plateau en direct ou en différé</li> <li>- Médias Documentaires</li> </ul>	X	X	X
	Ateliers d'information			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'ateliers organisés</li> <li>- Nombre de personnes touchées</li> </ul>	Rapports disponibles	SE/CNED	Ateliers Boîte à images	X	X	X
Informer et Sensibiliser les acteurs sur les modes de consommation et de production durables et leurs bénéfices	Table ronde	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministères</li> <li>- Institutions</li> <li>- Structures privées</li> <li>- O.S.C.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de tables rondes</li> <li>- Nombre de participants</li> </ul>		SE/CNED	Plaidoyer		X	X	

Objectifs	Activités	Groupes cibles	Indicateurs	Moyens d'évaluation	Structures responsables	Méthodes d'actions	Période d'exécution		
							2014	2015	2016
		- P.T.F.							
Informer et Sensibiliser les acteurs sur les modes de consommation et de production durables et leurs bénéfices	Institution d'une journée des modes de consommation et de production durables	Communautés	Fréquence de la commémoration de la journée ;  Pourcentage de la population adoptant les bonnes pratiques MCPD	Rapports	SE/CNED	Tee-shirt Banderoles Cross populaires		X	X
Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles	Conférences	Populations Agriculteurs Eleveurs Industriels Orpailleurs	Nombre de conférences de presse  Nombre de personnes touchées	Rapports disponibles	SE/CNED		X	X	X
	Ateliers thématiques		Nombre d'ateliers organisés  Nombre de personnes touchées	Rapports disponibles	SE/CNED		X	X	X
	Emissions Documentaires		Nombre d'émissions et de documentaires radiophoniques et télévisuels  Nombre de personnes touchées	Rapports disponibles	SE/CNED		X	X	X